

Commission Sport Intégré :
sportintegre@handisport-rhonealpes.org



**Responsable de
la commission**

Jean Marc CLEMENT
Tél.: 06 19 89 83 84



**Membre de
la commission**

Bernard MARIN
Tél.: 06 27 58 49 40



**Conseiller Technique
Sportif**

Jean BAGGIONI
Tél.: 06 16 46 28 66

L'objectif prioritaire de cette commission est bien évidemment d'établir des relations stables avec le monde enseignant de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur.

Il est nécessaire que les jeunes handicapés scolarisés puissent « pratiquer » dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

Au-delà de nos prérogatives fédérales, donner à ces jeunes cette « ouverture » sportive c'est leur donner la possibilité de s'intégrer en milieu ordinaire et en milieu fédéral.

Si le domaine du « sport » en milieu scolarisé reste de la compétence des professeurs des Ecoles et d'EPS (Education Physique et Sportive)..., le milieu associatif peut et doit être abordé et encadré par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire) qui seront nos relais auprès des jeunes, des enseignants et de l'administration.

Nous ne pouvons pas mentionner le sport intégré sans parler des centres qui oeuvrent depuis longtemps dans le mouvement handisport. Notre soutien au développement de la pratique physique et sportive en structures spécialisées reste prépondérant.